



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

REUNION DU 6 octobre 2021

PV N. 5

PRESIDENT : M. Tristan ARNAUD

PRESENTS : Mme DELEBECQUE Christine - Mme DEROM Margaux - MM COUDERT Bernard - -
LEBLANC Cédric

EXCUSES : MM OUAHBI Yassir - DESPLAT Olivier (CTD DAP) - FALL Tuan Angelo – RIVAT Davy

ABSENTS : MM BOURDON Romain - CONTE Mounir

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification en application de l'article 30 des règlements généraux de la L.F.N.A et 188 à 190 des règlements généraux de la FFF. Ce délai est réduit à 2 jours pour les matches de Coupe et Challenge ainsi que lors des dernières journées de championnat (Art 30 des règlements de la L.F.N.A) toujours selon les dispositions des articles 188 et 190 des règlements généraux de la FFF.

CATEGORIE U12/U13

Défis techniques :

- Journée impaire : Double 8
- Journée paire : Jonglerie

CRITERIUM U13 DEPARTEMENTAL 2 :

Feuilles de matchs :

Concernant le club de l'Ent. AFP/SPORTING LIMOGES VAL :

- Constate la feuille de match non conforme (absence nom de l'arbitre)



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

CRITERIUM U13 DEPARTEMENTAL 3 :

Feuilles de matchs :

Concernant le club de CS FEYTIAT :

- Constate la feuille de match non conforme (absence nom de l'arbitre)

CATEGORIE U10/U11

Challenge A. LACORE :

La commission constate le forfait de l'US Saint Léonard de Noblat 2 sur le plateau 8

Départemental 3 :

Suite au mail de US VEYRAC, la commission :

- Constate le forfait de l'équipe
- Le club de US VEYRAC sera débité de la somme de 11€ pour le forfait de son équipe.

Journée 1 : RAPPEL

Départemental 2 B:

- LIMOGES FOOT (Absence de la feuille de plateau)

Départemental 3 C :

- LIMOGES FOOT (Absence de la feuille de plateau)

Merci de nous la faire parvenir au plus vite.



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

Nous souhaitons rappeler aux clubs l'importance de remplir correctement la feuille de match et de la renvoyer au District.

Si besoin la commission se tient à votre disposition pour un rappel sur la façon dont les remplir.

Il est prévu dans les règlements des amendes dans le cas où les feuilles transmises seraient incomplètes ou hors délai, nous vous demandons d'être vigilant dorénavant. **Nous ne mettrons pas d'amende pour les journées qui se sont déjà déroulé mais la commission se réserve le droit d'amender les prochaines fois.**

CATEGORIE U8/U9

La commission remercie l'ensemble des clubs d'avoir envoyé le compte-rendu de Plateau lors de la journée d'accueil du 25/09/21.

Il manque les comptes rendus de plateau pour la journée du 02/10/21 :

- ANF 87 (Secteur 1)
- AS Eymoutiers (Secteur 3)
- Limoges Foot (Secteur 14)

Merci de nous les faire parvenir au plus vite.

CATEGORIE U6/U7

La commission remercie l'ensemble des clubs d'avoir envoyé le compte-rendu de Plateau lors de la journée d'accueil du 02/10/21.

Le Président de la Commission Foot Animation

M. Tristan ARNAUD

Le Secrétaire de séance

M. Cédric LEBLANC

Procès-verbal validé par le Secrétaire Général, Mounir SISSAOUI